

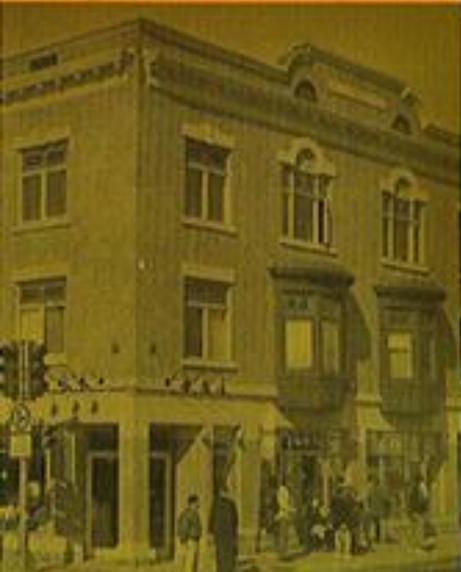


**CONSEIL DE QUARTIER DU  
VIEUX-QUÉBEC-  
CAP-BLANC-  
COLLINE PARLEMENTAIRE**

**RAPPORT ANNUEL 2014**

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



**CONSEIL DE QUARTIER**



## TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT .....	5
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	7
1.1 Ses membres au 31 décembre 2014.....	7
1.2 Son fonctionnement .....	8
1.3 Participation aux assemblées .....	8
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource à l'Arrondissement .....	9
2. LES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER (DU 15 AVRIL 2014 AU 13 AVRI 2015) .....	10
2.1 Port de Québec (APQ) .....	10
2.1.1 Comité de vigilance des activités portuaires (ville de Québec, gouvernement provincial et citoyens).....	10
2.1.2 Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec .....	11
2.1.3 Secteur de l'Anse-au-Foulon/Cap-Blanc; silos de granules de bois, opérations de l'APQ et suivi de l'assemblée publique à Cap-Blanc tenue le 18 octobre 2012.....	11
2.1.4 Comité de relation avec la communauté du Port de Québec(CRC) .....	12
2.1.5 Plan de développement durable de l'APQ .....	13
2.2 Table de concertation du Vieux-Québec.....	13
2.3 Déménagement de l'Hôtel-Dieu .....	14
2.4 Offre de loisirs, Vieux-Québec .....	14
2.5 Hébergement illégal.....	14
2.6 Cap-Blanc : perspectives visuelles, protection des berges, maintien du viaduc .....	15
2.6.1 Poursuite de l'étude des perspectives visuelles de l'arrondissement .....	15
2.6.2 Protection des berges en rapport avec la protection des vues .....	15
2.6.3 Maintien du viaduc, phase III promenade Samuel-De Champlain .....	15
2.7 Participations à divers comités et autres implications .....	15
2.7.1 Table de concertation du Plan directeur du réseau cyclable (Comité Vélo-boulevard) .....	15
2.7.2 Comité sur le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur .....	16
2.7.3 Comité plan triennal de propreté de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.....	16
2.7.4 Participations à des conférences, conseils de quartier.....	16
2.7.5 Présentations-conférences au Conseil de quartier .....	17
2.7.6 Autres participations et collaborations.....	17
2.8 Célébrations du 50 <sup>e</sup> anniversaire - Site patrimonial du Vieux-Québec.....	18

2.9	Plaintes, interventions de citoyens.....	18
3.	LES MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF (2014).....	22
4.	LES PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL.....	26
4.1	Les participations des membres du conseil d'administration (2014).....	26
4.2	Les autres participations .....	27
5.	LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER (2014).....	27
6.	LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE (2014).....	27
7.	LE PLAN D'ACTION 2014-2016.....	29
8.	LES SUIVIS DES RÉOLUTIONS DU 15 AVRIL 2014 AU 13 AVRIL 2015 .....	32
9.	LES ÉTATS FINANCIERS.....	34

## **LE MOT DU PRÉSIDENT**

Bonjour,

Le conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire est heureux de présenter son rapport annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2014. Toutefois, comme pour les années passées nous y apportons un petit complément qui permettra au lecteur de prendre connaissance de nos plus récentes interventions, à cet égard nous les avons consignées jusqu'au 13 avril 2015 et les débutons le 15 avril 2014.

Nous avons qualifié l'année dernière de vraiment intense. Cette année elle l'a été tout autant et les administrateurs sont heureux de rendre compte des résultats plus que satisfaisants, obtenus grâce à un important travail d'équipe. Durant la période débutant le 15 avril 2014, deux administrateurs ont quitté le Conseil et ont été remplacés par Mme Hélène Larouche et M. Fabrice Patat, nous les remercions pour leurs implications.

Les résultats de l'année sont probants, ceux-ci sont présentés tout au long de ce rapport. En plus des responsabilités inhérentes au conseil, ex : consultation publique consécutive aux projets de modification de zonage soumis par la Ville, s'ajoutent diverses préoccupations de la collectivité.

Au cours de l'année, les interventions du conseil de quartier furent nombreuses. Précisons notamment celles en lien avec les opérations et les projets du Port de Québec dont la population pourrait en subir les conséquences, tels les événements de poussières contenant des contaminants de métal, principalement de nickel, qui peuvent à terme impacter la santé publique. À noter maintenant la présence de deux silos à granules de bois à l'Anse au Foulon (Cap Blanc) et leurs impacts appréhendés.

Le projet de déménagement de l'Hôtel-Dieu et de ses pavillons à l'Enfant-Jésus suscite encore de sérieuses préoccupations et de grandes inquiétudes et priverait, à terme, le Vieux-Québec d'un achalandage quotidien de 3,200 personnes. En plus, il laisserait vacant un grand nombre de bâtiments et réduirait substantiellement les services hospitaliers. Le Vieux-Québec était pourtant prêt pour le projet d'agrandissement qui faisait consensus.

Le relais d'intervention en relation avec le déménagement de l'Hôtel-Dieu a été notamment confié à la Table de concertation du Vieux-Québec afin qu'elle établisse le plan d'action permettant au Vieux-Québec d'assurer sa vitalité. À cet égard, des études d'impacts financiers lui ont été livrées. Cette table poursuit actuellement la finalisation des travaux pour son plan d'action 2015-2017, l'impact sur l'habitation et le logement en seront les paramètres principaux.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier, soit comme conseil d'administration ou délégué, ont participé jusqu'à présent à plus de soixante réunions, rencontres, conférences et participations diverses.

Le président du conseil de quartier siège au sein de divers comités, notamment la Table de concertation du Vieux-Québec, le Comité des relations avec la communauté du Port de Québec, le Comité Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec. Il a participé à toutes les rencontres et y a relayé les préoccupations du conseil. En somme, la participation du président a permis de soulever et de documenter les enjeux importants qui sont présents dans notre quartier.

Il a été aussi sollicité par les différents médias télé, radio, écrits afin d'exprimer, à plus de 20 reprises, les préoccupations du conseil et du quartier en regard notamment des enjeux présentés dans ce rapport.

Tous ces efforts investis par le conseil dans autant d'interventions représentent la voix citoyenne et s'inscrivent dans les orientations de son plan d'action, soit :

- soutenir la consolidation et la croissance de la fonction résidentielle;
- promouvoir la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel;
- renforcer le lien entre le conseil de quartier et les citoyens.

L'atteinte de nos objectifs a été grandement facilitée par la grande collaboration et l'expérience de notre soutien administratif, M. André Martel, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec. En appui, nous avons aussi pu compter sur la collaboration et l'expertise de plusieurs employés de la Ville, ce qui a été des plus appréciés.

M<sup>me</sup> Suzanne Verreault, présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et présidente du Comité vigilance des activités portuaires et M<sup>me</sup> Julie Lemieux, vice-présidente du comité exécutif et également présidente de la Table de concertation du Vieux-Québec, ont également apporté leur collaboration à la réalisation des mandats du conseil et nous les en remercions.

En terminant, nous tenons aussi à remercier notre conseillère municipale, M<sup>me</sup> Anne Guérette, pour son implication et sa participation active à toutes les réunions du conseil d'administration. Nous remercions également toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à la réalisation des objectifs de notre conseil de quartier.

Le président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Samson', written in a cursive style.

Alain Samson

Avril 2015

## **1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### ***1.1 Ses membres au 31 décembre 2014***

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote :

Mme Ginette Amiot	Trésorière (2016)
Mme Alexandra Buthiaux	Administratrice (2016)
Mme Suzanne Dupuis	Administratrice (2015)
M. Tommy Byrne	Administrateur (coopté 2015)
M. Marc-Antoine Doré	Administrateur (coopté 2015)
M. Guillaume Marchand	Secrétaire (2015)
M. Gilles Piché	Administrateur (2016)
M. Alain Samson	Président (2015)

Un poste électif (résidante), un poste électif (résidant) et un poste coopté sont vacants.

#### ***Membre sans droit de vote :***

Mme Anne Guérette, conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

Par ailleurs, au cours de l'année 2014, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration:

Mme Monique Savard

MM. Jean Boudreault et Éric Seney

Note : des appels de candidatures sont en cours pour combler les postes vacants

#### **Secrétaire de rédaction**

M<sup>me</sup> Marianna Dubé-Marquis

#### **Personne-ressource du conseil de quartier à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou**

M. André Martel, conseiller en consultations publiques

## **1.2 Son fonctionnement**

### ***Assemblées, rôle, mandat composition du conseil d'administration***

En 2014, outre l'assemblée annuelle et trois assemblées spéciales des membres, le conseil d'administration a tenu onze assemblées régulières. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du conseil.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants : émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville; tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville; tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier; de sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier; en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

### **1.3 Participation aux assemblées**

Les assemblées officielles du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit à L'École des Ursulines, au 3, ruelle des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase. Généralement, les assemblées se tiennent le deuxième lundi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville » section « Mon Arrondissement ». Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au [www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier) choisir « Vieux-Québec ».

***1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource à l'Arrondissement***

***L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :***

Arrondissement de La Cité-Limoilou  
Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire  
399, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 8E2

**L'adresse de courriel du conseil est :** conseilquartier.vieuxquebecbcp@ville.quebec.qc.ca

**La personne-ressource à l'Arrondissement est :**

M. André Martel, conseiller en consultations publiques  
Arrondissement de La Cité-Limoilou  
Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif  
Téléphone : 418 641-6101, poste 3114  
Courriel : andre.martel@ville.quebec.qc.ca

## **2. LES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER (DU 15 AVRIL 2014 AU 13 AVRIL 2015)**

### **2.1 Port de Québec (APQ)**

Encore cette année, ce dossier a mobilisé les membres du conseil. Une partie significative des opérations de l'APQ se situe sur le territoire du conseil et ces opérations ont des répercussions quotidiennes sur les résidants du territoire, sans compter qu'elles suscitent de nombreuses préoccupations des citoyens de la grande région de Québec, et principalement de certains quartiers centraux de notre Arrondissement et plus particulièrement, celui de Limoilou.

Le conseil n'a pas hésité à dénoncer le comportement de l'APQ et les impacts de ses opérations ainsi qu'à s'allier aux mobilisations citoyennes, notamment à celles de Cap-Blanc, des Jardins Mérici, du comité « Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec » initié par M<sup>me</sup> Véronique Lalande, de Limoilou. À celles-ci s'ajoutent le support des 10 conseils de quartier préoccupés par les opérations de l'APQ : les 8 autres conseils de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou, auxquels s'ajoutent ceux du Vieux-Moulin (arrondissement Beauport) et Sillery.

Les interventions réalisées ont été faites dans le cadre des préoccupations des événements et interventions suivants :

- Dépôt pour consultations par l'APQ de son « Diagnostic, enjeux et plan d'action 2014-2015 en développement durable » et suite à celles-ci de son « Plan d'action de développement durable 2014-2015 »;
- Évènements notamment de poussière rouge et de nickel, et autres contaminants de métaux documentés, principalement dans le secteur de Limoilou et les quartiers aux alentours;
- Construction des silos d'entreposage de granules de bois dans le secteur de l'Anse-au-Foulon (Cap-Blanc) et diverses opérations de l'APQ impactant ce secteur ;
- Participations au comité « Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec » initié par M<sup>me</sup> Véronique Lalande;
- Participations statutaires au « Comité de vigilance des activités portuaires »;
- Suivi de l'assemblée publique d'information du 18 octobre 2012 de l'APQ avec les résidants de Cap-Blanc, celle-ci avait été organisée par notre conseil de quartier le 18 octobre 2012;
- Participations statutaires au « Comité de relation avec la communauté » de l'APQ;

#### **2.1.1 Comité de vigilance des activités portuaires (ville de Québec, gouvernement provincial et citoyens)**

À titre de rappel, ce comité a été mis sur pied en mai 2013 dans la foulée des actions citoyennes initiées par une résidante de Limoilou Mme Véronique Lalande, la ville de Québec, en collaboration avec le gouvernement du Québec et des citoyens représentés par six conseils de quartier et le comité citoyen de M<sup>me</sup> Lalande. Celui-ci a principalement pour mandat d'exercer une vigilance sur les opérations de l'APQ et de formuler éventuellement des recommandations quant aux améliorations à apporter aux activités portuaires et sur les mesures pour en atténuer les impacts négatifs. Il est, de plus, un lieu d'échange d'informations et de données en vue d'une transparence accrue sur les impacts environnementaux et sanitaires de l'activité portuaire à

Québec. Finalement, le Comité, positionné comme une voix citoyenne, a aussi une responsabilité d'informer la population.

Il est formé de seize membres dont la moitié de citoyens représentant six conseils de quartier et de deux membres de groupes environnementaux dont un provenant d'« Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec » (M<sup>me</sup> Lalande). Les autres membres proviennent d'élus et de gestionnaires municipaux, des intervenants du secteur de la santé publique, du ministère de l'Environnement du Québec (MDDELCC), du Port de Québec et du Secrétariat de la Capitale nationale. La présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et conseillère municipale du district de Limoilou, M<sup>me</sup> Suzanne Verreault, en assume la présidence.

À titre de membre statutaire, notre conseil a participé très activement aux travaux du comité qui s'est réuni à 11 reprises durant la période visée. L'essentiel des travaux a porté sur la planification des travaux du comité, l'élaboration de son plan d'action, son site Web et les démarches pour des rencontres avec des utilisateurs de l'APQ (locataires/opérateurs).

Le 12 juin 2014, le Comité rendait public son premier « Bilan des activités » à laquelle assistaient près de 100 personnes, bilan très satisfaisant et ses travaux ont permis d'amorcer avec l'APQ un début de dialogue et de prise de conscience concrète de l'amélioration de ses pratiques. Toutefois sur les informations demandées à l'APQ, les réponses obtenues se sont révélées non satisfaisantes par les membres du comité et la présidente a réitéré aux autorités de l'APQ la nécessité de collaborer comme tous s'y étaient engagés lors de la constitution du comité. Les travaux se poursuivent en regard des priorités et les rencontres avec les locataires/opérateurs permettront d'amorcer un dialogue constructif et porteur.

### **2.1.2 Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec**

Il est utile de rappeler qu'au début de 2013, la question de la pollution pouvant être créée par les activités portuaires est redevenue d'actualité avec la campagne menée par une citoyenne de Limoilou (M<sup>me</sup> Véronique Lalande). La présence de concentrations anormales de métaux dans l'air, notamment de nickel, a été révélée et serait attribuable aux transbordements de métaux dans le port.

Un comité de vigilance citoyenne a été mis sur pied par Mme Lalande et des résidants du secteur au début de 2013. La remise en cause de la qualité de l'air et ses éventuels impacts sur la santé publique suscitent toujours de nombreuses interrogations. Se sentant concerné, notre Conseil s'est investi au sein de ce comité et participe à ses réunions et mobilisations citoyennes.

### **2.1.3 Secteur de l'Anse-au-Foulon/Cap-Blanc; silos de granules de bois, opérations de l'APQ et suivi de l'assemblée publique à Cap-Blanc tenue le 18 octobre 2012**

La construction de deux silos, a suscité l'an dernier, une grande désapprobation des résidants de Cap Blanc, des Jardins Mérici et de différents partenaires de notre communauté. La construction précipitée de ceux-ci, tout près de quartiers résidentiels et d'un boulevard très fréquenté, s'est faite malgré une forte opposition. Il a été reproché, et ce par un très large consensus de ces intervenants, le manque de consultation de la population en amont par le Port pour la réalisation de ce projet et dans une certaine mesure des éventuels non-respects des législations provinciales et municipales en matière notamment de normes environnementales, de sécurité publique, de nuisance et de bruit. Cette attitude du Port et d'Arrimage Québec a eu pour conséquence de créer un sérieux bris de confiance de l'ensemble de la communauté de la région interpellé par cette attitude.

Les opérations d'entreposage et de transbordement, reliées à de tels silos de granules de bois, représentent des problèmes bien réels notamment en matière de haut risque d'incendies et

d'explosions à laquelle s'ajoute une source d'émission de poussière et de gaz toxiques<sup>1</sup>. Conscient de ceux-ci et soucieux d'informer adéquatement la population sur les mesures de mitigations et de sécurité, Arrimage Québec organisait le 22 août dernier une rencontre d'information avec des représentants des résidants de Cap-Blanc et des Jardins Mérici, à laquelle participait un représentant de la Sécurité publique de la Ville de Québec et de l'APQ. Le président de notre Conseil y a participé et les renseignements appropriés furent dûment donnés afin de répondre notamment aux préoccupations des représentants des résidants.

Il avait été par ailleurs convenu qu'une rencontre d'information avec la population notamment de Cap Blanc aurait lieu peu de temps après le début des opérations. Il est à remarquer qu'en date d'avril 2015 celles-ci n'ont pas encore débuté, car l'entreprise censée produire les granules de bois, près de huit mois après la date visée par Arrimage Québec, n'est pas encore en mesure de le faire!

De plus dans la foulée de la contestation de la construction de ces silos, et dans le but « d'embellir ces deux silos » et « d'en faciliter l'intégration visuelle », un comité-conseil avait été mis sur pied par l'APQ en janvier 2014 et avait été placé sous la responsabilité de M. John R. Porter. Le 20 juin dernier, les conclusions de ce comité furent rendues publiques à l'effet de les laisser tels quels!

En parallèle à ces travaux, l'APQ rendait public le 19 juin son concept préliminaire d'aménagement de la section du prolongement de la Promenade Samuel de Champlain passant sur son territoire, concept intéressant et que le port a mis en consultation sur son site internet. La date de réalisation n'a pas encore été ni déterminée, ni confirmée.

Afin d'assurer un suivi de la rencontre du 18 octobre 2012 de l'APQ avec les résidants Cap Blanc, et dans la perspective d'amorcer un dialogue constructif avec ses voisins, Arrimage Québec tenait pour une toute première fois le 25 juin dernier une rencontre de bon voisinage avec des représentants des résidants. Le président du Conseil y participa, le tout se déroulant dans un climat propice aux échanges et à la recherche de solutions concluantes à certaines problématiques des résidants. Il avait été aussi convenu que des lettres d'informations par l'APQ, seraient livrées de porte-à-porte aux résidants de Cap-Blanc, afin de les tenir informés des travaux d'aménagements de ce secteur et de certaines opérations d'Arrimage Québec.

#### **2.1.4 Comité de relation avec la communauté du Port de Québec(CRC)**

À titre de rappel, au printemps 2012, le Port de Québec annonçait la mise sur pied d'un premier comité de relations avec la communauté afin de mettre en place un canal de communication formel avec celle-ci. Le conseil de quartier est membre statutaire de ce comité, accompagné de quatorze autres représentants provenant de secteurs concernés par les activités du Port :

Groupes économiques, groupes d'utilisateurs, partenaires, groupes environnementaux, groupes de citoyens (CCVQ), milieu municipal et gouvernemental ainsi que le Port de Québec. À ce jour, seul un autre conseil de quartier, celui de Maizeret, siège à ce comité.

Le comité s'est réuni à cinq reprises durant la période. Les rencontres ont essentiellement été consacrées à des réunions avec des locataires/opérateurs de l'APQ l'objectif étant de permettre à ceux-ci de mieux se faire connaître des membres du comité et d'avoir l'opportunité d'échanger avec eux. D'autres informations ont été données sur des projets d'aménagements de l'Anse au Foulon et certains dossiers courants.

---

<sup>1</sup> Terminal de granules de bois à l'Anse-au Foulon : l'envers de la médaille, novembre 2013; Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec

### **2.1.5 Plan de développement durable de l'APQ**

Un projet autorisé par le CA de l'APQ et intitulé « Diagnostic, enjeux et plan d'action 2014-2015 en développement durable » a été présenté, à la mi-janvier 2014, pour consultation aux membres du Comité de relation avec la communauté du Port de Québec (CRC) ainsi que simultanément aux membres du Comité de vigilance des activités portuaires. Les membres de ces comités ont commenté largement ce rapport.

Notre conseil, à l'instar d'autres intervenants, a fait un excellent travail d'analyse et a établi sa position à cet égard. Le tout a été transmis au PDG de l'APQ et au président du CRC. Suite à ces consultations, l'APQ rendait public le 16 avril 2014 son « Plan d'action de développement durable 2014-2015 ». Bien que certaines recommandations suite aux consultations ont été prises en compte, et un pas ait été fait dans la bonne direction, il n'en demeure pas moins que ce plan d'action devrait être largement bonifié afin d'atteindre les niveaux, auxquels on pourrait s'attendre, d'un tel plan. Une mise à jour de celui-ci devrait normalement être produite en 2015.

### **2.2 Table de concertation du Vieux-Québec**

La Table de concertation du Vieux-Québec a été créée par la Ville de Québec en juin 2012 dans la foulée des États généraux du Vieux-Québec. Elle a pour objet de favoriser une vision commune pour le développement équilibré de l'arrondissement historique, dont l'établissement d'un plan d'action afin de palier à la diminution de résidents permanents dans le Vieux-Québec et de dégager un pouvoir attractif. Notre conseil siège à cette table avec dix-neuf autres représentants d'organismes, d'institutions, d'associations de commerçants et de citoyens du Vieux-Québec ainsi que trois élus. Cette Table est présidée par Mme Julie Lemieux, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec.

Au cours de la dernière année, la Table s'est réunie à six reprises. Celle-ci s'est préoccupée de la poursuite de l'élaboration de son plan d'action et à cet égard un Forum réunissant le 8 mai 2014 près de 80 personnes représentant un large éventail d'intervenants intéressés à partager leurs expertises. Ils se sont concertés afin d'identifier de nouvelles actions pour rendre le Vieux-Québec plus attrayant et, ainsi répondre aux objectifs de la Table tel qu'augmenter le nombre de résidents permanents. Les présentations de cette journée, notamment constituées d'études des plus pertinentes sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au [www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier) choisir « Vieux-Québec » et sélectionner l'onglet « grands dossiers ».

Les constats de cette journée ont été soumis à la Table afin qu'elle puisse en disposer et les insérer dans l'élaboration de son Plan d'action 2015-2017 qui sera finalisé sous peu. La problématique de l'habitation a été soulevée comme un enjeu majeur.

De plus sur un sujet préoccupant à terme, elle s'intéressa aux impacts du déménagement de l'Hôtel-Dieu situé dans le Vieux-Québec. À cet égard, des études financières et économiques ont été réalisées par une firme spécialisée et celles-ci ont été présentées.

Des préoccupations comme le transport, la circulation, le stationnement, le logement, l'habitation, la culture, les grands événements, les services aux résidents et les communications sont également discutées. Celles-ci s'ajoutent aux travaux déjà réalisés devant permettre de dresser un profil des problématiques du Vieux-Québec et de dégager les pistes prioritaires d'action pour le Plan d'action.

Notre conseil est un partenaire de premier plan aux travaux de la Table. Il travaille à la réalisation de nos objectifs communs : le maintien de la qualité de vie dans le Vieux-Québec, la rétention et la

croissance du nombre de résidants permanents ainsi que le développement de leur sentiment d'appartenance.

### ***2.3 Déménagement de l'Hôtel-Dieu***

Le 26 mars 2013 la première ministre du Québec, M<sup>me</sup> Pauline Marois a annoncé, à la surprise générale, l'arrêt du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu et le projet de déménagement de celui-ci à l'Enfant-Jésus. Du même souffle, elle a précisé que son gouvernement avait demandé au CHU de Québec de déposer, dans les prochains mois, un rapport sur la faisabilité de ce nouveau projet. Celui-ci fut produit et rendu public.

Le Vieux-Québec est très préoccupé des graves impacts notamment socio-économiques sur son territoire et à cet égard notre conseil, de concert avec la Table de concertation, suit ce dossier avec beaucoup d'attention et entend faire connaître publiquement ses inquiétudes comme il l'a déjà fait dans le passé.

Depuis, un nouveau gouvernement a été élu en avril 2014 et à la vue de certaines évaluations concernant les coûts, le ministre actuel le Dr Gaétan Barrette a demandé de nouvelles études exhaustives sur ceux-ci. C'est un dossier qui ne cesse de rebondir et est suivi avec attention par les intervenants concernés.

### ***2.4 Offre de loisirs, Vieux-Québec***

Ayant toujours en tête nos objectifs de rétention et de croissance du nombre de résidants permanents dans le secteur ainsi que le développement de leur sentiment d'appartenance, la pauvreté de l'offre de loisirs dans le Vieux-Québec a été soulignée et a fait l'objet d'échanges, à quelques reprises, au sein de notre Conseil.

Suite à notre demande à l'Arrondissement de procéder à une mise en place d'une telle offre de loisirs organisée et attractive, une évaluation a été effectuée au cours de 2013 par l'équipe de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la Ville de Québec. Celle-ci nous fut présentée en novembre 2013. Pour la suite, il avait été convenu que des travaux complémentaires devaient être déposés. Ceux-ci nous ont été présentés en septembre 2014 et ne concluaient pas de manière satisfaisante selon l'opinion des membres du Conseil, en fait comme le soulignaient les participants à l'assemblée, la population du Vieux-Québec s'intéressera à l'offre de loisirs si on lui offre des loisirs, malheureusement ce secteur n'en a pas actuellement.

Dans cette perspective, il apparaît pertinent qu'un organisme de loisirs doit être créé dans le Vieux-Québec, facilité éventuellement par un OBNL, permettant de mettre à contribution les divers équipements et ressources du secteur notamment de certains organismes et institutions scolaires. Au départ, une offre modeste pourrait être développée et ensuite augmentée graduellement en fonction des besoins. Les représentants de la ville mentionnent que celle-ci pourrait accompagner la démarche et y accorder à certaines conditions quelques supports financiers.

Il est à noter que des organisations scolaires, culturelles ainsi que de gens d'affaires se sont montrés intéressés à apporter une collaboration, ce qui à terme permettrait d'offrir aux résidants une offre de loisir distinctive et à valeur ajoutée.

### ***2.5 Hébergement illégal***

Quoique ce dossier n'ait pas suscité d'actions particulières au cours de l'année, il n'en demeure pas moins une sérieuse préoccupation pour le Vieux-Québec. En décembre 2013, à la séance du Conseil, une présentation par des représentants de la Division de la gestion du territoire de

l'Arrondissement de La Cité-Limoilou exposant un bilan de la gestion et du développement des établissements d'hébergement touristique dans le Vieux-Québec concernant notamment ce qu'on nomme communément « Hébergement illégal ».

Le Conseil est très sensible aux moyens et approches que la Ville utilise, et à cet égard a adopté une résolution (CA-13-51) s'adressant à la Ville pour demander l'assouplissement, pour les plaignants, de ses procédures de plainte concernant les contrevenants à la réglementation, la publication d'une liste des contrevenants et aussi l'association des résidants à la dénonciation des illégaux.

## ***2.6 Cap-Blanc : perspectives visuelles, protection des berges, maintien du viaduc***

Ces sujets avaient été abordés dans le rapport annuel de l'an dernier, la poursuite des suivis requis sera effectuée au cours de la prochaine année.

### **2.6.1 Poursuite de l'étude des perspectives visuelles de l'arrondissement**

Le conseil a reçu en janvier 2014, du Service de l'aménagement du territoire de la ville, une réponse positive à sa demande d'avril 2013 qui avait pour objet de compléter celle-ci afin d'inclure le secteur de Cap-Blanc à celle du Vieux-Québec.

### **2.6.2 Protection des berges en rapport avec la protection des vues**

Le conseil a sensibilisé le Service de l'aménagement du territoire à cet égard principalement sur la plantation de végétaux tout en conservant la vue sur le fleuve lorsque les bancs sont utilisés.

### **2.6.3 Maintien du viaduc, phase III promenade Samuel-De Champlain**

Le projet de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain prévoit l'ajout d'un passage à niveau dû au démantèlement d'un viaduc enjambant la voie ferrée, ce qui entraînerait des problématiques de bouchonnement, de circulation et de sécurité par l'installation de feux lumineux.

Le BAPE rendait public, à la fin novembre 2013, son rapport d'évaluation (daté de septembre) de la Phase III, celui-ci donne comme avis de conserver le viaduc et de ne pas retenir la demande de le remplacer par une traverse à niveaux, au niveau de cette voie ferrée, sur le boulevard Champlain.

Le conseil a sensibilisé, au début novembre 2013, le ministre de l'Environnement du Québec (MDDEP), de l'époque, M. Yves-François Blanchet, à cette problématique de la disparition du viaduc. Toutefois, ce projet de prolongation de la promenade phase III ne semble pas être dans les plans financiers du gouvernement actuel. Dossier à suivre.

## ***2.7 Participations à divers comités et autres implications***

Notre conseil participe activement à divers comités mis sur pied par la Ville de Québec et par notre arrondissement, à d'autres conseils de quartier et à des participations dans la communauté. Ceux-ci concernent les préoccupations et intérêts des résidants de notre quartier et pour lesquels le conseil juge son implication incontournable.

### **2.7.1 Table de concertation du Plan directeur du réseau cyclable (Comité Vélo-boulevard)**

Le comité Vélo-boulevard, initiative de la Ville, a naturellement cessé d'exister en raison que les objets, pour lequel il avait été mis sur pied, ont été réalisés. Un nouveau comité a été créé,

initiative des Conseils de quartiers, en raison de la révision du Plan directeur du réseau cyclable de la ville de Québec qui date déjà de 2008. Ce comité réunit des représentants de dix conseils de quartier et a été mis sur pied sous l'initiative d'un membre du conseil de quartier de Maizerets. Celui-ci a pour objet de mettre en commun les préoccupations des différents quartiers au niveau de la circulation en vélo et de formuler des propositions à la Ville de Québec. Une première réunion de cette table de concertation a eu lieu le 16 mars 2015. Ce comité a reçu l'appui de la Table de concertation des présidents des Conseils de l'Arrondissement de La Cité Limoilou.

### **2.7.2 Comité sur le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur**

Les Îlots de chaleur dans les quartiers centraux demeurent largement préoccupants et à cet égard notre Arrondissement a un dossier en marche afin d'en réduire les effets principalement par un plan de verdissement. L'administration municipale a complété la validation des actions municipales proposées dans le cadre du plan « Verdir La Cité-Limoilou ».

Le conseil de quartier sera convié à une présentation de la version préliminaire en 2015, une fois le tout déposé aux autorités. La mise en œuvre du plan est toujours planifiée pour 2015 : un projet pilote de verdissement est en cours de développement pour 2014-2015 sur la rue Anna dans le quartier Saint-Sauveur, en collaboration avec les résidants du secteur.

### **2.7.3 Comité plan triennal de propreté de l'arrondissement de La Cité-Limoilou**

Durant la période couverte par le présent rapport il n'a pas eu de rencontre convoquée par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour le comité de consultation mis en place pour la préparation de son prochain Plan triennal de propreté. Celui-ci réunit des organismes et des conseils de quartier. Le 23 septembre 2013, notre conseil de quartier y a présenté les principales préoccupations des résidants du Vieux-Québec, de Cap-Blanc et de la Colline Parlementaire au sujet de la gestion des déchets : débordement des poubelles de rues durant la saison estivale et les événements, manque de poubelles de rues, malpropreté de certains parcs et la grande quantité d'excréments d'animaux ramassés dans ces espaces. Le comité est en attente d'une prochaine rencontre ou à une présentation au Conseil de ce Plan triennal de propreté.

### **2.7.4 Participations à des conférences, conseils de quartier**

Certains conseils de quartier organisent à l'occasion des activités reliées à des séances d'information ou des conférences auxquelles notre conseil se fait un devoir de collaborer, de participer, d'en faire la publicité et d'apporter au besoin notre soutien financier.

C'est le cas des conférences organisées par le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste :

- Un paysage urbain à croquer, par John MacLeod, architecte, architecte paysager et chercheur :

La présentation du 13 mai 2014 proposait de voir nos quartiers avec le regard d'aujourd'hui, influencé par l'adaptation des villes aux changements climatiques et à l'incroyable occasion que cela nous donne de participer à un retour de la nature en ville, dans toute sa biodiversité.

- Sur la densité urbaine, par Rémi Morency, architecte :

La présentation du 26 mars abordait l'importance d'établir un dialogue en amont entre les promoteurs, les architectes, les urbanistes et les citoyens pour apprendre les uns les autres et mieux comprendre les réalités de chacun.

### **2.7.5 Présentations-conférences au Conseil de quartier**

En plus des présentations faites dans le cadre de notre Plan directeur de quartier, voir section « 3. LES MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF (2014) » le conseil reçoit des représentants d'organismes ou d'individus intéressés à nous présenter des sujets et préoccupations qui interpellent le Conseil :

- Présentation du projet : Monastère des Augustines, un lieu d'histoire et d'avenir.

#Le 9 février 2015, Mme Geneviève Leblanc et M. Denis Robitaille sont venus présenter aux résidants du quartier le nouveau monastère des Augustines qui sera inauguré au cours de 2015 après plusieurs années de restauration et de réaménagement. Les bâtiments et le mobilier du monastère ont été confiés à la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines qui le transformera en lieu à trois vocations : musée, archive de la communauté des Augustines et hôtellerie de ressourcement destiné aux familles de patients de l'Hôtel-Dieu, aux aidants naturels et pour les professionnels de la santé et des services sociaux. Des cours et ateliers relatifs à l'amélioration de santé globale seront offerts au public et un restaurant servira une grande variété de repas santé aux résidants de l'établissement ainsi qu'aux visiteurs.

### **2.7.6 Autres participations et collaborations**

- Le conseil participe aux rencontres des présidents des neuf conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Celles-ci ont pour buts de présenter nos dossiers respectifs, d'échanger sur ceux-ci et, au besoin, de coordonner des actions et prises de position communes. Durant la période deux rencontres ont eu lieu, soit en juin 2014 et janvier 2015, pour cette dernière le président du Conseil VQCBCP avait la responsabilité de l'organiser.
- Le conseil a apporté son appui à la Fête de quartier organisée par le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) en septembre 2014 en participant au financement de l'activité pour un montant de 1000 \$ puisé dans le budget d'initiative qui lui est accordé par le conseil d'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Cette fête participe sans contredit à consolider et accroître le sentiment d'appartenance au sein de notre quartier. Cette très belle initiative du CCVQ fut un vif succès, malgré la mauvaise température.
- Le conseil de quartier mandate régulièrement des membres pour assister à des conférences ou ateliers organisés par ses partenaires. Le 6 février 2014, des membres du Conseil assistaient une conférence du conseil de quartier de Saint-Roch, « Des rues qui participent à la vie de quartier » donnée par Xavier Mercier Méthé. Ce dernier nous informait de différents exemples d'aménagements et d'embellissement de rues urbaines favorisant le partage harmonieux entre piétons et automobilistes. Le 26 mars dernier, des membres du conseil ont assisté à la conférence « Les avantages et ses inconvénients du tourisme dans les quartiers centraux » préparée par nos collègues du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, car la cohabitation entre activités touristiques et fonction résidentielle est une préoccupation majeure des résidants de nos quartiers historiques.

- Les relations harmonieuses avec différents partenaires de notre communauté sont privilégiées. À cet égard, notamment, l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec est heureuse de collaborer avec le conseil et n'hésite pas à venir rencontrer le Conseil afin de présenter ses projets et d'échanger, réciproquement le Conseil participe à leurs activités.

### ***2.8 Célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire - Site patrimonial du Vieux-Québec***

Notre Conseil de quartier a souligné le 27 septembre 2014 le 50<sup>e</sup> anniversaire de la désignation du Vieux-Québec comme « Site patrimonial » par une activité réalisée dans le cadre des Journées de la culture.

Les objectifs recherchés découlaient directement du plan d'action du conseil de quartier, soit de faire connaître le site patrimonial du Vieux-Québec, de promouvoir la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel du quartier et de renforcer le lien entre le conseil de quartier, ses résidants et ses autres partenaires.

Cette célébration a remporté un vif succès, près d'une centaine de personnes s'y sont présentées, en majorité des résidants de notre quartier. Ce 50<sup>e</sup> se prêtait bien à des présentations de calibre pour souligner comme il se doit cet évènement, celles-ci furent offertes par deux conférenciers d'une grande notoriété soit MM. Marcel Julius et Serge Viau. Leur conférence des plus intéressantes portait sur le site patrimonial du Vieux-Québec, et ce dans une perspective d'historique, d'enjeux et des aspects à venir. Une prestation musicale, offerte par un ensemble de notre région « La Virevolte », a ajouté une touche culturelle qui fut des plus appréciées notamment par une présentation d'arrangements de chansons de langue française. De plus, afin d'ajouter une touche festive à l'évènement des bouchées, un verre de l'amitié et un tirage de prix de présence ont été offerts aux participants.

Plusieurs représentants d'organisations publiques étaient aussi présents, notamment d'élus des paliers fédéral et municipal ainsi que de représentants de Conseils de quartier. De plus, Mme Julie Lemieux, vice-présidente du comité exécutif de la Ville a remis, à la fin de l'évènement, aux deux conférenciers un cadeau témoignage soit un photomontage signé par l'artiste qui a réalisé le repère commémoratif du Vieux-Québec, lequel souligne le 50<sup>e</sup>.

Cette activité s'inscrivait dans les célébrations du 50<sup>e</sup> d'autres sites patrimoniaux soit de Beauport, Charlesbourg et de Sillery, pour ce dernier l'activité eue lieu l'an dernier et des représentants du Conseil de quartier de Sillery ont apporté, par leurs expertises et conseils, un précieux apport à l'organisation faite par notre Conseil et nous les remercions. De plus, de nombreux partenaires ont apporté des contributions des plus appréciées et nous soulignons celle de la Ville de Québec par son Arrondissement de la Cité-Limoilou et son Service de la culture.

Le comité organisateur était sous la responsabilité de Mme Suzanne Dupuis et était composé de Mme Ginette Amiot, M. Tommy Byrne et M. Alain Samson, tous administrateurs du conseil. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts afin de faire de cette célébration un vif succès et nous les remercions.

Le bilan détaillé, la conférence de M. Viau et le dépliant sont disponibles à l'onglet « Réalisations » sur le site internet de notre Conseil, on y accède par celui de la Ville de Québec.

### ***2.9 Plaintes, interventions de citoyens***

Nous intervenons auprès de l'Arrondissement ou de la Ville à la demande de citoyens après que ceux-ci n'aient pu obtenir de réponses satisfaisantes à leurs requêtes légitimes et répétées, ce fut le cas encore cette année de certaines plaintes. Par les années précédentes, nous relevions les plaintes

et requêtes adressées à la Ville relativement au territoire de notre conseil. Les données que nous utilisons proviennent de l'Arrondissement et permettent de rester au fait des irritants les plus importants pour les résidants (parcomètres, stationnements, déneigement, bruits, etc.) et de voir leur évolution. Toutefois, cette année il n'a pas été possible d'obtenir ces informations.

Nous vous présentons ici bas une liste des demandes d'intervention reçues du public durant la période :

**Jardin-potager communautaire**, Assemblée du 21 avril 2014

Mme Mathilde Brochu, résidante du quartier Saint-Jean-Baptiste, vient présenter un projet de jardin-potager à vocation éducative, touristique et communautaire qu'elle propose d'implanter sur les terrains inoccupés du Vieux-Québec haute-ville et basse-ville. Le conseil de quartier adopte une résolution (CA-14-35) dans laquelle il appuie le projet et il s'engage à transmettre de l'information sur la liste de diffusion électronique du conseil de quartier et sur sa page Facebook en invitant les personnes invitées à communiquer avec Mme Mathilde Brochu.

**Hébergement illégal**, Assemblée du 27 août 2014

Mme Marie Auger, propriétaire d'un immeuble locatif rue St-Angèle, fait part au conseil de quartier qu'elle déplore que les locataires qui pratiquent de l'hébergement illégal ne puissent recevoir d'amende, mais uniquement les propriétaires d'immeuble. Elle regrette aussi le manque d'efficacité de la Ville de Québec en matière de lutte à l'hébergement illégale. Mme Guérette invitait le conseil de quartier à demander un suivi sur les activités de sensibilisation de la ville sur ces activités. Une résolution est adoptée (CA-14-54) par laquelle le conseil de quartier demande à la ville qu'une campagne de sensibilisation sur l'hôtellerie illégale soit développée et mise en place.

**Signalisation du Corridor cyclable Père-Marquette**, Assemblée du 27 août 2014

Deux résidants se sont plaints de la mauvaise signalisation sur le Corridor cyclable Père-Marquette dans des courriels dont le Conseil de quartier a été mis en copie conforme. Guillaume Marchand du conseil de quartier, s'est assuré que le suivi de ces demandes avait bel et bien été fait par les responsables de ce dossier.

**Piétonisation de la Grande Allée**, Assemblée du 27 août 2014

M. L.J. Rousseau a transmis le 22 juillet 2014 une lettre au conseil de quartier dans laquelle il témoigne de ses préoccupations quant aux effets négatifs qu'il appréhende pour les résidants du secteur dans le projet de piétonisation de la Grande Allée. Proposé par les gens d'affaires de la Grande Allée. Alexandra Buthiaux du conseil de quartier s'est enquéri des détails de ce projet auprès de la ville et a informé le demandeur que la Ville de Québec avait donné une réponse négative aux gens d'affaires de la Grande Allée.

**Appui aux logements sociaux**, Assemblée du 16 septembre 2014

Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste adresse une lettre le 10 septembre au conseil de quartier demandant son appui pour le logement social en exigeant que la Ville de Québec aide les projets de logements locatifs à prix abordable à se concrétiser. Le Conseil a pris note de cette préoccupation.

**Comité pour une densification respectueuse**, Assemblée du 21 octobre 2014

Le Comité des citoyens pour une densification respectueuse a adressé au conseil de quartier une demande d'appui le 29 septembre 2014. Ginette Amiot, du conseil de quartier, a été mandatée

pour répondre par courriel que le conseil de quartier est préoccupé par cette question et qu'il y demeurera vigilant.

**Aire de jeu au Vieux-Port**, Assemblée du 21 octobre 2014

Un résidant adresse une lettre au conseil de quartier du 20 octobre demandant son appui pour la mise en place d'une aire de jeux pour enfants dans le secteur du Vieux-Port. Ginette Amiot a été mandatée pour répondre au demandeur et faire le suivi de cette demande, qui est en lien avec de dossier de l'offre de loisirs dans le quartier. M. André Martel fait inscrire la demande dans le système de requête de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

**Escalier non sécuritaire**, Assemblée du 21 octobre 2014

Monsieur A. Couture a écrit un courriel au conseil de quartier réitérant une demande faite en octobre 2013 réclamant une meilleure sécurité et une amélioration de l'éclairage de l'escalier Des Glacis la nuit. Mme Ginette Amiot a été mandatée pour répondre à cette demande et d'en faire le suivi. André Martel a fait inscrire la demande dans le système de requête de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

**Participation à une recherche**, Assemblée du 14 novembre 2014

À la demande d'un étudiant au doctorat de l'Université Laval, des membres du CA du Conseil de quartier ont répondu à des questions relatives à leurs motivations de s'impliquer dans un conseil de quartier.

**Transformation de logements locatifs en condos**, Assemblée du 12 janvier 2015

Une résidante, Mme Nadine Gally dénonce le propriétaire d'un immeuble voisin qui demande aux locataires de quitter leur logement sans raison valable, prétextant devoir effectuer des travaux nécessaires. Mme Gally, et plusieurs locataires soupçonnent le propriétaire de vouloir transformer ces grands logements en petits condos. Mme Guérette souligne qu'un propriétaire doit faire une demande de permis à la Ville pour transformer ses logements en condos. Mme Guérette a fait une vérification et a informé Mme Gally et le conseil de quartier le 9 février que les travaux relativement à ce projet avaient été abandonnés par le propriétaire.

**Demande de préconsultation publique, Maison Kent**, Assemblée du 9 février 2015

M. Gilbert Trudeau, nouveau propriétaire de la maison Kent (25, rue St-Louis) souhaite ouvrir au premier étage une épicerie urbaine avec terrasse et permis de vente d'alcool. Cependant, les permis de restaurant sont contingentés dans la zone et il n'y a plus de permis libres. M. Trudeau voudrait déposer une demande pour modifier le contingentement, mais avant de commencer les démarches qui mèneraient à une consultation publique, lui et ses associés aimeraient connaître l'opinion du conseil de quartier sur leur projet et organiser une préconsultation publique. Le conseil de quartier ne peut appuyer une telle demande puisque selon lui le contingentement des permis de restauration actuel dans le quartier convient et que le projet présenté n'apporte aucune valeur ajoutée pour les résidents. Toutefois, le conseil de quartier procédera à une consultation publique dite en amont dans la mesure d'obtenir un mandat du Conseil d'arrondissement sur un projet précis déposé par le prometteur.

**Repère commémoratif du 50<sup>e</sup>, site patrimonial**, Assemblée du 9 mars 2015

M. Benoit Bossé souligne la problématique du dépôt inapproprié de nombreux bacs de matières résiduelles au pied du repère commémoratif du 50<sup>e</sup> anniversaire de la désignation du Vieux-Québec, lequel est situé à la place d'Armes. Ceci a pour conséquence d'enlaidir un superbe monument et empêche son accessibilité. Une résolution est adoptée (CA-15-19) par laquelle le

conseil de quartier demande à l'Arrondissement de trouver une solution afin que les bacs ou sacs ne soient plus laissés à cet endroit. Une copie de la lettre sera transmise au Service de la culture.

**Groupe d'entraide des citoyens du Vieux-Québec**, Assemblée du 9 mars 2015

Un groupe de résidants du Vieux-Québec met sur pied actuellement un groupe d'entraide destiné à faciliter la solidarité coopération entre citoyens du Vieux-Québec : des actions telles que chats à nourrir, plantes à arroser, renseignements de proximité, astuces à partager, etc. Une résolution est adoptée (CA-15-20) par laquelle le conseil de quartier transmettra à sa liste de diffusion et diffusera sur sa page FACEBOOK de l'information concernant ce groupe. La seule responsabilité du Conseil est une diffusion de cette information.

### 3. LES MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF (2014)

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 2014, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier exerce un pouvoir de recommandation. Par ailleurs, durant l'année d'autres dossiers ayant trait à des activités de la Ville dans le quartier sont présentés à titre d'information.

Le tableau suivant fait état des différents dossiers présentés au conseil de quartier.

#### Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire

#### Mandats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif, de janvier à décembre 2014

Sujet	Titre	Recommandations ou actions du conseil d'administration du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation Urbanisme et zonage	Règlement modifiant le règlement d'urbanisme relativement à la création de la nouvelle zone 11027 regroupant les bâtiments des 67 à 81, rue Sainte-Anne RCA1VQ 180, 21 janvier 2014.	Recommande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 180, mais inscrire dans la réglementation de la nouvelle zone 11027 que l'habitation est protégée au rez-de-chaussée des immeubles résidentiels.	Semblable à la recommandation.
Consultation Urbanisme et zonage	Règlement modifiant le règlement d'urbanisme relativement à la zone 11028  Maison de la littérature, 40 rue Saint-Stanislas (RCA1VQ 183) 18 février 2014	Recommande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 183, mais éloigner le bâtiment à construire (l'annexe) de la rue Saint-Stanislas de manière à le rendre moins perceptible de la rue, moins imposant, utiliser cet espace pour y construire un parc végétalisé et réduire à une ou deux le nombre de cases de stationnement.	Le projet de règlement a été adopté, mais n'inclut pas la recommandation du conseil de quartier relativement au recul du bâtiment.
Consultation Urbanisme et zonage	Règlement relativement à une autorisation personnelle à l'Association Chabad et au centre communautaire juif de Québec lot 1212 954, 543-545, Grande Allée Est (RCA1VQ 178) 18 février 2014	Recommande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 178	Semblable à la recommandation.

Sujet	Titre	Recommandations ou actions du conseil d'administration du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation Toponymie	Projet de changement de dénomination de la « place de la Gare » pour la « place Jean-Pelletier »  14 juin 2014	Recommande au conseil municipal de la Ville de Québec d'adopter la proposition de changement de dénomination de « place de la Gare » pour la « place Jean Pelletier ».	Semblable à la recommandation.
Consultation Urbanisme et zonage	Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Ex Machina afin de lui permettre de poursuivre la projection de l'oeuvre artistique « Les Aurores boréales » sur les silos de la compagnie Bunge jusqu'en décembre 2016, lot 1 213 723, R.C.A.1V.Q. 214  21 octobre 2014	Recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 214.	Semblable à la recommandation.
Consultation Urbanisme et zonage	Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11942Md, 1225, Cours du Général-De Montcalm, hôtel Le Concorde, R.C.A.1V.Q. 218 – (quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire)  18 novembre 2014	<p><b><u>Résolution concernant le R.C.A.1V.Q. 218</u></b></p> <p>À la majorité, il est recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de ne pas approuver le projet de modification au Règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11942Md, 1225, Cours du Général-De Montcalm R.C.A.1V.Q. 218</p> <p><b><u>Résolution concernant le processus de consultation des conseils de quartier dans le cadre d'une modification à un PPU</u></b></p> <p>Attendu l'incongruité de consulter les citoyens sur un règlement de concordance d'un PPU;</p> <p>Attendu l'importance d'obtenir l'éclairage des citoyens sur une modification à un PPU à l'étape où cette modification est en élaboration;</p> <p>À l'unanimité, il est recommandé à la Ville de Québec de demander l'opinion du conseil de quartier au moment de la modification du PDAD/PPU et non seulement à l'étape de la concordance réglementaire.</p>	En attente de la décision du conseil d'arrondissement

<b>Sujet</b>	<b>Titre</b>	<b>Recommandations ou actions du conseil d'administration du conseil de quartier</b>	<b>Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville</b>
Information Plan directeur de quartier	Étude sur le marché immobilier de l'arrondissement historique du Vieux-Québec 1997-2011 21 mai 2104	Présentation de l'étude	Sans objet
Information Travaux et circulation	Travaux dans le secteur de la Grande Allée 21 mai 2014	Présentation des travaux, de l'échéancier général et de la gestion de la circulation durant les travaux	Sans objet
Information Culture	Repère commémoratif 16 septembre 2014	Présentation du repère commémoratif du site patrimonial du Vieux-Québec	Sans objet
Information Culture, loisirs et vie communautaire	État d'avancement du dossier de l'offre de loisirs organisée pour le Vieux-Québec 16 septembre 2014	Présentation de l'analyse des besoins quant à une offre des loisirs dans le Vieux-Québec  À la suite de la présentation, le conseil d'administration a adopté une résolution par laquelle il demande à la Table de concertation du Vieux-Québec de prioriser dans son plan d'action la mise en place d'une offre de loisirs structurée au Vieux-Québec, notamment par le biais de la valorisation de nos équipements existants	

NOTE : Pour le bénéfice du lecteur, comme le rapport des administrateurs concerne la période du 15 avril 2014 au 13 avril 2015, une synthèse, des interventions « Consultation-Urbanisme et zonage », a été ajouté ici-bas pour les mois de janvier à avril 2015, les autres interventions relatives à cette période concernant cette rubrique ont été traitées aux sections appropriées du présent rapport. Il est à noter que ces informations seront intégrées à ce tableau au rapport annuel de l'année 2015.

« Consultation-Urbanisme et zonage » :

- Règlement modifiant le règlement d'urbanisme relativement à la zone 11070

Afin de permettre l'installation d'un café au 540, rue Champlain (Café Tudor), adjacent à l'escalier du Cap-Blanc (RCA1VQ 223) 12 janvier 2015

Recommandation du conseil : À la majorité, il est recommandé au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification tel que présenté.

- Projet de modification à la réglementation sur la circulation dans le secteur de la Place Royale 9 mars 2015

Recommandation du conseil :

Résolution concernant le secteur de la Place Royale : à l'unanimité, il est recommandé au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de donner suite au projet de modification à la circulation dans le secteur de la Place Royale : rues Notre-Dame, Sous-le-Fort, Saint-Pierre (entre du Porche et Sous-le-Fort), du Porche (entre Saint-Pierre et Notre-Dame) et la Place Royale. Dans ces rues : interdire la circulation de 11 h à 24 h, à l'année; maintenir le stationnement 20 minutes en zone D-1; maintenir la tolérance de stationnement pour 5 véhicules à l'église. Malgré ce qui précède concernant l'interdiction de circulation, les exceptions suivantes sont maintenues : taxis; véhicules de transport adapté; véhicules de secours; véhicules des propriétaires, locataires, résidents pour accéder aux immeubles ou en sortir.

Résolution concernant la rue du Porche : à l'unanimité, il est recommandé au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de procéder à l'analyse de la circulation automobile dans le tronçon de la rue Saint-Pierre (entre côte de la Montagne et du Porche) et du Porche (entre Saint-Pierre et Dalhousie) afin d'évaluer la pertinence d'y appliquer la nouvelle réglementation proposée pour le secteur de la Place Royale.

## 4. LES PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

### 4.1 Les participations des membres du conseil d'administration (2014)

En raison des impacts que certains dossiers ont sur la qualité de vie des citoyens et résidants du quartier, le Conseil participe activement aux différents comités mis sur pied par la Ville ou à l'initiative du conseil de quartier et entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent soit par une désignation officielle d'un ou de membres du conseil de quartier auprès des comités de la Ville ou de ces organismes et regroupements, soit par des rencontres informelles de concertation des présidents des neuf (9) conseils de quartier de l'arrondissement afin de coordonner les dossiers communs à l'ensemble. À l'occasion, le conseil d'administration peut confier un mandat à un membre du conseil de quartier qui n'est pas membre du conseil d'administration. En 2014, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

Comités de la ville, organismes ou regroupements	Délégué
Table de concertation du Vieux-Québec	M. Alain Samson
Comité de relations avec la communauté — Port de Québec	M. Alain Samson
Comité de suivi de la Ville sur le projet de piste cyclable dans l'axe de la rue Père-Marquette	M. Guillaume Marchand
Comité sur la circulation, le transport et le stationnement	M. Guillaume Marchand, M <sup>me</sup> Ginette Amiot
Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou	M. Alain Samson
Table de concertation du Plan directeur du réseau cyclable	M. Guillaume Marchand
Comité Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec (M <sup>me</sup> Véronique Lalande)	M. Alain Samson
Loisirs organisés dans le Vieux-Québec	M <sup>me</sup> Ginette Amiot
Comité de vigilance des activités portuaires (M <sup>me</sup> Suzanne Verreault)	M. Jean Boudreault, Alain Samson
Comité sur le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur	M. Guillaume Marchand
Comité plan triennal de propreté de l'arrondissement de La Cité-Limoilou	M. Guillaume Marchand
Grands événements	M. Alain Samson
Célébrations du 50e Site patrimonial du Vieux-Québec	M <sup>me</sup> Suzanne Dupuis, avec l'aide de Mme Ginette Amiot et M. Tommy Byrne

#### **4.2 Les autres participations**

En cours de mandat, les membres du conseil d'administration participent, à titre de représentants du conseil de quartier, à différentes activités tenues par des organismes du Vieux-Québec ou par des organismes extérieurs dont les actions peuvent avoir un impact dans le quartier. En 2014, les membres ont participé aux activités suivantes :

- Participation à l'activité de reconnaissance des bénévoles de l'arrondissement de La Cité-Limoilou;
- Rencontre avec les élus et la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

#### **5. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER (2014)**

Les citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentants (es) de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier. En 2014, les principaux sujets qu'ils ont abordés concernaient :

- Coopérative d'habitation La Contrescarpe et site de l'ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague
- Bruit produit par un commerce situé au 7¼, rue Sainte-Ursule
- Projet de jardin potager à vocation éducative, touristique et communautaire
- Projets de lutte aux îlots de chaleur
- Hôtellerie illégale
- Fête de quartier
- Subventions versées pour l'habitation dans le Vieux-Québec

#### **6. LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE (2014)**

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, la conseillère municipale du quartier dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la Ville. Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration en 2014 :

- Table de concertation du Vieux-Québec
- Fin du projet d'agrandissement de l'Hôtel Dieu et ajouts de nouveaux logements
- Projet de logements abordables dans le quartier
- Mobilité durable
- Activité de la duchesse dans La Cité-Limoilou
- Les amis des plaines d'Abraham
- Présentation du plan d'affaires de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou
- Nouveau circuit Red Bull Crashed Ice
- Projet de réaménagement des jardins de l'hôtel de Ville
- Coopérative d'habitation La Contrescarpe et site de l'ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague
- Conférences du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste
- Maison de la littérature

- 67 à 81 rue Saint-Anne
- Projet de tour à Place Québec
- Ouverture des terrasses dans le secteur du Vieux-Québec
- Chantier dans plusieurs rues du quartier (Saint-Denis, Sainte-Angèle, Ferland, de Laval, de la Ménagerie)
- Absence de consultation sur le projet de réfection de la Grande Allée
- Nouvelle réglementation du stationnement sur la rue Pierre-Olivier Chauveau
- Rencontre citoyenne 2014
- Soirée-bénéfice de la Maison Charlotte
- Protection du territoire arboricole de Québec
- SDC du Vieux-Québec
- SDC du Vieux-Québec Basse-Ville
- Projets au Port de Québec et au bassin Louise
- Logements abordables, Saint-Louis de Gonzague et projet secteur côte du Palais

## **7. LE PLAN D'ACTION 2014-2016**

*Projet adopté pour fins de consultation*

*Avril 2015*

### **Plan d'action 2014 – 2016** **Conseil de quartier VQ-CB-CP**

Le Conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline-Parlementaire avait adopté en novembre 2012 un plan d'action pour 2012-2013. Malgré qu'aucune mise à jour du plan d'action n'a été apporté depuis, ce plan d'action a guidé les membres dans tous leurs travaux et décisions rendues jusqu'à maintenant.

« Le plan d'action est un outil qui vise à guider les interventions du conseil de quartier et à faciliter le travail du conseil d'administration »<sup>2</sup>, il est essentiel de le mettre à jour pour nous assurer qu'il est toujours adapté, efficient et en lien avec les attentes des résidants du quartier.

Au cours des deux derniers exercices financiers (2013-2014 et 2014-2015), les résidants nous ont fait part de grandes inquiétudes en regard du maintien et de l'accroissement de résidants permanents principalement dans le Vieux-Québec. Cette question est directement reliée aux constats des États généraux du Vieux-Québec constatant une diminution de 10% des résidants permanents et notamment des annonces sur le déménagement de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le plan d'action de 2012-2013 avait déjà comme première orientation de « Consolidation et croissance de la fonction résidentielle ». Cette orientation nous a guidés dans toutes nos interventions et nous maintenons, dans la mise à jour du plan d'action 2014-2016.

Aussi, nous avons été interpellés fréquemment au sujet de projets de développement du Vieux-Québec et notamment du Vieux-Port, des préoccupations concernant le secteur de la Grande Allée ainsi qu'à divers degrés de divers travaux de construction, d'aménagement et plusieurs demandes de modification de zonage. Tous ces sujets ont des impacts sur la préservation du caractère historique, architectural et culturel du quartier. C'est pourquoi nous maintenons aussi l'orientation inscrite au plan d'action 2012-2013 de « Préservation du caractère historique, architectural et culturel ».

D'autre part, le Conseil de quartier étant « Un interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation publique » et « Un organisme à but non lucratif créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et les citoyens d'un quartier »<sup>3</sup>, nous proposons le maintien de l'orientation « Renforcement des liens entre le Conseil de quartier et les citoyens ».

Finalement, nous proposons l'adoption d'un plan d'action pour plusieurs années afin de maintenir une vision à long terme, avec la collaboration des citoyens et autres partenaires, au développement harmonieux de notre quartier. Nous proposons que ce plan d'action soit révisé à chaque exercice financier pour qu'il demeure adapté aux différents changements ou impératifs qui surgiront en cours de route.

---

2 Guide de participation – Conseil de quartier, Ville de Québec, page 120

3 Guide de participation – Conseil de quartier, Ville de Québec, page 15

Le tableau qui suit présente les objectifs et les moyens envisagés pour concrétiser ces orientations. Nous y avons inscrit des indicateurs de moyens qui nous permettront d'évaluer la progression du plan d'action au cours des prochains mois et des prochaines années.

*Projet adopté pour fins de consultation*

*Avril 2015*

Plan d'action 2014 – 2016

<b>Orientation 1 - Consolidation et croissance de la fonction résidentielle</b>	
<b>Objectifs</b>	<b>Moyens et indicateurs</b>
1.1 Favoriser la rétention et la croissance du nombre de résidents permanents dans le quartier principalement pour le Vieux-Québec	<p>1.1.1 Appuyer la promotion d'incitatifs favorisant la rétention et l'accroissement des résidents permanents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% des résolutions du CA en lien avec cet objectif</li> <li>- 100% des interventions auprès de divers comités tel que la Table de concertation du VQ, le Comité vigilance des activités portuaires ou autres, appuyant cet objectif</li> <li>- 100% d'appui et/ou de soutien aux initiatives du quartier en liens avec l'objectif</li> <li>- 100% de faire connaître à notre liste d'envoi et notre Facebook et médias lorsqu'interpellé</li> </ul> <p>toutes informations jugées appropriées</p>
1.2 Accroître le sentiment d'appartenance des résidents du quartier	<p>1.2.1 Promouvoir des activités susceptibles d'accroître le sentiment d'appartenance des résidents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% de collaboration avec d'autres organismes du quartier lors d'activités ou initiatives (CCVQ, Association des marchands, etc.) lorsque sollicité ou de l'initiative du Conseil</li> </ul>

<b>Orientation 2 - Préservation du caractère historique, architectural et culturel</b>	
<b>Objectifs</b>	<b>Moyens et indicateurs</b>
<p>2.1 Promouvoir la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel du quartier</p>	<p>2.1.1 Soutenir les interventions visant à préserver le caractère historique, architectural et culturel du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% de participation des administrateurs aux diverses interventions</li> <li>- 100% d'appui à des initiatives et utilisation du budget d'administration ou d'initiative selon disponibilité</li> </ul> <p>2.1.2 Proposer des actions visant à préserver le caractère historique, architectural et culturel du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 1 action significative réalisée par année (conférence, formation, etc.)</li> </ul>
<b>Orientation 3 – Renforcement des liens entre le Conseil de quartier et les citoyens</b>	
<b>Objectifs</b>	<b>Moyens et indicateurs</b>
<p>3.1 Faire connaître le rôle du Conseil de quartier auprès des citoyens</p> <p>3.2 Assurer le maintien des communications entre les citoyens et le conseil de quartier</p>	<p>3.1.1 Utiliser divers outils de communications</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter de 20% par année le nombre d'adhérents de notre liste d'envoi et de notre Facebook</li> <li>- Solliciter au moins 2 fois par année la publication d'articles dans des médias locaux et sociaux</li> <li>- 100% de publication des résultats de chacune des consultations publiques du conseil de quartier</li> </ul> <p>3.2.1 Soutenir les citoyens dans leurs demandes et plaintes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% de suivi des demandes et plaintes portées à l'attention du conseil de quartier et au besoin les faire connaître à notre liste d'envoi et à notre Facebook</li> </ul>

## 8. LES SUIVIS DES RÉSOLUTIONS DU 15 AVRIL 2014 AU 13 AVRIL 2015

Date	Résolution	Transmission/ Accusé de réception	Destinataire	Suivis
2014-05-21	<u>CA-14-27</u> Mise en ligne de l'étude sur le marché immobilier de l'arrondissement historique du Vieux-Québec 1997-2011 sur la page du CQ VQ-BC-CP.		Ville de Québec	Document mis en ligne sur la page web du conseil de quartier.
	<u>CA-14-31</u> Concernant le projet d'activité pour souligner le 50e anniversaire de la déclaration du site patrimonial du Vieux-Québec.		Arrondissement La Cité-Limoilou	Financement obtenu.
	<u>CA-14-32</u> Concernant le projet « Fête de quartier » du Comité des citoyens du Vieux-Québec.		Arrondissement La Cité-Limoilou	Financement accordé au CCVQ après remise du rapport de l'événement.
	<u>CA-14-35</u> Concernant la transmission d'informations sur le projet de jardin potager à vocation éducative, touristique et communautaire par ma liste de diffusion et sur la page Facebook du CQ.			Information transmise comme convenu par la liste de diffusion du CQ.
2014-06-10	<u>CA-14-39</u> Concernant le 50 e anniversaire du site du patrimoine mondial et une lettre à la Société historique de Québec. Demande de collaboration à la Société historique de Québec.	Transmission : 07-07-2014	Société historique de Québec	La SHQ présente lors de l'activité.
	<u>CA-14-40</u> Concernant la fête de quartier et le protocole d'entente avec le comité des citoyens du Vieux-Québec. Rédiger un protocole d'entente avec CCVQ pour financement par le CQ.		Comité des citoyens du Vieux-Québec	Adopté le 27 août 2014.
2014-08-27	<u>CA-14-54</u> Hôtellerie illégale : pour une campagne d'information et de sensibilisation des résidents et des propriétaires.		Ville de Québec, Table de concertation du Vieux-Québec.	
2014-09-16	<u>CA-14-55</u> Offre de loisirs et Table de concertation du Vieux-Québec. Que la Table de concertation du Vieux-Québec priorise l'offre de loisirs dans son prochain plan d'action.		Table de concertation du Vieux-Québec	Demande transmise par Alain Samson.
2015-01-12	<u>CA-15-09</u> Demande du maintien des opérations du marché du Vieux-Port ou d'une offre équivalente dans le quartier Vieux-Québec.	CQ mandate son président pour défendre cette position par moyens requis.		
2015-02-09	<u>CA-15-10</u> Le CQ fera évaluation de la demande de pré-consultation publique au sujet de la Maison Kent présenté par MM. Mario Lafond et Gilbert Trudeau.		MM. Mario Lafond, architecte et Gilbert Trudeau, propriétaire de la maison Kent	Réponse rendue : le CQ procédera à consultation publique si demandée par le conseil d'arrondissement. Le contingentement actuel des permis de restaurant dans le secteur convient au conseil de quartier. Le projet présenté n'a aucune valeur ajoutée pour les résidents.

Date	Résolution	Transmission/ Accusé de réception	Destinataire	Suivis
2015-03-09	<u>CA-15-19</u> Appui à la plainte de Benoît Bossé : empêcher poubelles autour de monument 50° du site patrimonial du Vieux-Québec, Place d'Armes.		Arrondissement et Service de la culture de Ville de Québec	

## 9. LES ÉTATS FINANCIERS

États financiers au 31 décembre 2014

### LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-QUÉBEC CAP-BLANC-COLLINE PARLEMENTAIRE

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	508 \$	357 \$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	678 \$	357 \$
Subvention à recevoir		
	<u>678 \$</u>	<u>357 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>170 \$</u>	
Actif net		
Affecté	170 \$	0 \$
Non affecté	<u>508 \$</u>	<u>357 \$</u>
	<u>508 \$</u>	<u>357 \$</u>

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE  
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	508 \$	357 \$
Produits		
	84 \$	84 \$
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	1143 \$	1000 \$
Projet		
Subventions – Autres	5050 \$	\$
	<u>6277 \$</u>	<u>1084 \$</u>
Charges		
Fonctionnement	2704 \$	1312 \$
Projets		\$
	3422 \$	
	<u>6126 \$</u>	<u>1312 \$</u>
Excédent des produits par rapport aux charges		
Actif net non affecté au début de l'exercice	357 \$	357 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	508 \$	0 \$
	<u>508 \$</u>	<u>357 \$</u>

Au nom du conseil de quartier :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

**Note 1. Statut et nature des activités**

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 3 décembre 2007, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le conseil de ville.

**Note 2. États financiers vérifiés**

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

**Note 3. Vérification de conformité**

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.